



Contribution

UNAF URAF UDAF

15 mars 2019

- **Pourquoi parler de politique familiale dans le Grand débat national ?**
- **Quels constats pour les familles ?**
- **Quelles réponses apporter ?**
- **Tout un réseau mobilisé**

Pourquoi parler de politique familiale dans le grand débat national ?

Sans formuler expressément les mots de « famille » ou bien de « politique familiale », c'est bien de **leur vie familiale** que nos concitoyens parlent, lorsqu'ils évoquent leurs difficultés :

- le coût de leurs dépenses courantes, et pour se loger,
- leur temps passé dans les déplacements, leur rythme de travail parfois haché et changeant, difficilement compatibles avec l'organisation familiale,
- les emplois précaires, les budgets contraints qui fragilisent les projets pour eux et leurs enfants,
- leurs besoins en termes de soutiens financiers et de services pour faire face à la charge d'enfants aux différents âges de la vie, de la petite enfance jusqu'à la prise d'autonomie, et leurs difficultés pour éduquer leurs enfants,
- leur sentiment parfois d'isolement, leurs inquiétudes sur l'avenir, pour eux-mêmes, pour leurs enfants, et pour leurs parents qui vieillissent.

Autant de sujets du quotidien directement liés à leur vie de famille, et donc à la politique familiale.

Lors de la première rencontre avec les maires, le 15 janvier dernier, le Président de la République a dit être preneur de toutes propositions sur la politique familiale car cela fait partie, selon lui, du « pacte social ».

Aujourd'hui, à l'issue du Grand débat national dans la crise que traverse la France, redonner confiance aux familles est une clef pour retrouver la cohésion sociale et se tourner vers l'avenir.

Aux côtés des familles, et par leur connaissance des politiques publiques, l'UNAF, les UDAF et les URAF ont contribué à ce Grand Débat National.



Quels constats pour les familles ?

Mises bout à bout, pour la seule politique familiale, les réductions massives d'aides - de l'ordre de 5 milliards d'euros depuis 2012 - ont frappé directement l'ensemble des familles avec enfants.

- **Une dégradation du niveau de vie des familles**

Le niveau de vie n'est pas le même selon qu'on est un célibataire sans enfant, ou une famille avec enfant(s). Le poids des dépenses contraintes ne cesse de s'alourdir dans le budget des familles, couplé avec des baisses continues de prestations familiales. Plus du tiers des familles se sentent de moins en moins soutenues par la politique familiale.

Tous les déterminants du niveau de vie des familles ont été touchés avec :

- Des coupes massives sur les aides attribuées aux jeunes parents après la naissance et jusqu'à l'entrée en maternelle, sur l'indemnisation du congé parental amputée d'un tiers, sur les prestations familiales rabotées et sous-indexées, sur les allocations logement diminuées. Pour 2019, l'inflation à la hausse et le quasi-gel des prestations familiales, vont mécaniquement entraîner une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour toutes les familles.
- Aux mesures de baisses d'APL, et de sous-indexation, s'ajoute l'entrée en vigueur, pour juillet prochain, d'un nouveau mode de calcul des APL ajustées sur les ressources en temps réel, qui va dégager une économie pour le budget de l'Etat de 1,3 milliard d'euros. Le risque est celui d'une fragilisation accrue des familles par des variations trop fréquentes de ressources. C'est d'autant plus inquiétant que le logement est la première dépense du budget familial.
- Des hausses de TVA ainsi qu'une dégradation de la prise en compte de la composition familiale dans l'impôt.
- Des tarifs plus élevés pour l'accès à des services publics dont les familles avec enfants ont absolument besoin tels que les cantines, les transports scolaires, l'accueil périscolaire.

- **Des difficultés accrues en termes d'emploi et de conciliation avec la vie familiale**

Augmentation décevante de l'offre d'accueil de la petite enfance, réduction du congé parental, réformes des prestations qui cumulent des baisses de plafonds de ressources avec des baisses de montants : les politiques de conciliation finissent par perdre de leur efficacité, avec pour effet une diminution du taux d'emploi des mères de famille et une plus grande précarité pour les familles monoparentales. Il est de plus en plus difficile de s'occuper de ses proches tout en travaillant. Le baromètre Eurofound de la qualité de vie retrograde la France de la 2^e place en 2007 à la 18^e place en 2016.

- **Une baisse de la fécondité depuis 4 ans qui se poursuit**

Longtemps niée ou sous-estimée, elle est enfin reconnue pour ce qu'elle est, et constitue le signe inquiétant d'une perte de confiance dans l'avenir. Le nombre d'enfants par femme est passé de 2 à moins de 1,88 en 4 ans. Pourtant, les Français ont toujours envie d'avoir des enfants (le désir d'enfant se situe autour de 2,3 enfants), mais leur projet est contrarié.

8 propositions pour améliorer la vie des familles

#Transition écologique

- 1) **Tenir compte des charges familiales dans la fiscalité écologique** et financer un accompagnement de la transition écologique.
- 2) Financer la **rénovation énergétique des logements** en combinant promotion de la sobriété écologique et impact social positif.

#Citoyenneté

- 3) Affirmer la **place des corps intermédiaires** dans l'étude et la mise en place des politiques publiques.
- 4) **Soutenir le rôle et les missions des associations dans la défense des citoyens** (familles, consommateurs, usagers des services publics...).

#Fiscalité

- 5) Mieux **tenir compte des charges familiales** aujourd'hui ignorées par une proportion croissante de prélèvements (CSG, TVA...), ce qui conduit à des iniquités.
- 6) **Investir dans des politiques de conciliation vie familiale – vie professionnelle** au bénéfice des enfants, des entreprises et du pays en général en permettant le maintien ou l'accès de tous à l'emploi dans les meilleures conditions.

#Services publics

- 7) **Dématérialisation** : repérer les difficultés des personnes à **exercer leurs droits ou bénéficier de services**, identifier leurs besoins d'accompagnement, développer et structurer des formations sur le numérique ouvertes à tous pour **une société numérique inclusive qui profite à tous**.
- 8) **Accueil de la petite enfance** : construire pour les familles **un droit opposable à la garde d'enfant** reposant sur un pilotage mieux affirmé et une responsabilité clarifiée des acteurs (collectivités locales, CAF, Etat...) dans le domaine de l'accueil du jeune enfant.

Quelles réponses apporter ?

Le mouvement des gilets jaunes a rendu visibles des familles ayant du mal à joindre les deux bouts, bien qu'exerçant une activité professionnelle, et ayant perdu confiance dans les politiques publiques. Mais le malaise est plus large. Les familles ont le sentiment de toujours contribuer davantage, tout en recevant de moins en moins.

En premier lieu, il faut redonner confiance aux familles.

C'était notre appel aux candidats durant la présidentielle et les législatives de 2017. Il reste d'une brûlante actualité.

L'efficacité de la dépense publique repose sur la sécurité qu'elle apporte aux personnes. **C'est pourquoi les politiques au service des familles devraient s'inscrire dans la durée, avec un engagement pluriannuel des pouvoirs publics, au niveau national et dans les territoires, assorti d'un point d'étape annuel associant les familles et leurs représentants.**

Les réponses doivent être globales, et non pas catégorielles.

Chaque famille est susceptible de rencontrer des difficultés à un moment de son existence : éducation des enfants, lien avec l'emploi, accès aux services, séparations, etc. Or, depuis plusieurs années, les mesures destinées aux familles se réduisent. Cette évolution qui n'a épargné aucune famille, y compris les catégories intermédiaires et modestes, a fragilisé le consentement des familles à l'impôt et aux taxes, alors qu'un soutien public leur est pourtant toujours nécessaire. Le sens même de la politique familiale n'est plus compris, avec à la clé un sentiment d'injustice qui s'accroît – d'ailleurs les pays qui ciblent le plus leurs politiques sociales sont les plus inégalitaires - voire même des accusations d'assistanat à l'encontre de ceux qui continuent à en bénéficier. **Il est important de redonner son sens à la politique familiale qui repose sur l'universalité et qui est un facteur de cohésion.**

Il faut redonner du sens à nos systèmes de contribution et de solidarité

- La répartition de la charge fiscale entre ménages et entreprises, a considérablement évolué ces dernières années aux dépens des ménages. Pourtant, les entreprises tirent profit des politiques qui favorisent le pouvoir d'achat, le bien-être ainsi que la conciliation entre vie familiale, personnelle, professionnelle de leurs salariés. Elles ont besoin d'actifs, en bonne santé, et de croissance démographique. **Il est donc normal et productif que les employeurs contribuent au financement des politiques.**
- Conformément à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, les contributions fiscales doivent tenir compte des capacités contributives des ménages, donc non seulement de leurs revenus mais aussi de leurs charges, notamment familiales. Or c'est de moins en moins le cas (baisse de l'impôt sur le revenu, suppression de la taxe d'habitation, et à l'inverse augmentation des taxes indirectes et de la contribution sociale généralisée), sans compter les coûts pour les finances publiques de la suppression de l'impôt sur la fortune qui ne concerne quasiment pas les familles ayant des enfants à charge. Tout ceci entretient le sentiment d'une

injustice du système fiscal dans son ensemble. **Les réformes fiscales devront systématiquement tenir compte de la composition familiale.**

#Citoyenneté

La fiscalité environnementale doit prendre en compte les contraintes familiales

La crispation sur la fiscalité « écologique » renvoie aux conditions de l'acceptabilité sociale de la transition. Nous avons alerté sur les risques d'une montée trop rapide du prix des carburants qui pèse fortement sur les familles avec enfants, via les frais de chauffage et de transports qu'elles subissent davantage que les autres ménages. **Pour faire évoluer les comportements, les politiques publiques doivent respecter des principes :**

- **affectation des recettes à des aides et actions favorisant effectivement la transition, tant pour les ménages que pour les entreprises ;**
- **équité des efforts demandés en tenant compte des charges et contraintes familiales.**

#Fiscalité #Transition écologique

Il faut redonner du sens et de la cohérence aux dépenses d'intervention sociale

- Ces dépenses permettent largement de prévenir et de réparer les situations sociales difficiles qui, à défaut de soutien, seraient largement plus coûteuses pour la collectivité. Tout le monde admet le rôle d'amortisseur qu'elles ont joué lors de la crise de 2008. **Il faut arrêter de penser que les dépenses sociales seraient par nature des charges excessives et « non rentables » pour la collectivité.**
- Une bonne partie des services accessibles aux familles dépendent des collectivités locales : transports scolaires, établissements d'accueil du jeune enfant, accueil périscolaire, restauration scolaire, etc. Ces services sont indispensables aux familles. Difficultés financières des collectivités, choix politiques, manque de régulation ou de soutien au niveau national, disparition ou dégradation de services publics relevant de l'Etat : tout ceci contribue aux inégalités territoriales d'accès aux services, et à une augmentation des restes à charge pour les familles avec enfants. **Il faut une politique familiale globale qui tienne compte des décisions prises à tous les échelons.**
- La solidarité ne repose pas uniquement sur des dispositifs publics : les solidarités familiales et intergénérationnelles exercent un rôle indispensable, notamment pour les membres de la famille les plus vulnérables. **Ces solidarités familiales, nécessaires à notre pays, tant sur le plan social qu'économique, sont fragilisées : il faut les conforter par des soutiens publics, et mieux tenir compte de leur utilité.** Ainsi, la réforme des retraites ne doit pas se faire au détriment de celles et ceux qui ont consenti des efforts pour s'occuper de leurs enfants et de leurs proches. Les femmes sont les premières bénéficiaires des pensions de réversion, et autres droits familiaux rattachés aux retraites. Sans cet apport, elles tomberaient dans la précarité.

#Fiscalité ... #Services publics #Citoyenneté

Il faut concevoir la politique familiale comme un investissement pour le présent et l'avenir

- Des prestations et des services doivent aider les parents à accéder et à se maintenir dans l'emploi, à soulager les coûts liés à l'éducation de leurs enfants avant leur prise d'autonomie, à intervenir auprès de leurs propres parents devenus dépendants. C'est aussi le moyen d'améliorer la situation des enfants, ce qui joue positivement sur leur avenir et sur celui de la collectivité. Les moyens existent puisque, notamment, la branche famille est redevenue excédentaire.
- **Pour miser sur la prévention, améliorer le bien-être des familles, relancer l'emploi, donner la possibilité aux parents d'élever leurs enfants, et de s'occuper de leurs proches vulnérables, tout en exerçant une activité professionnelle, notamment pour les femmes : il faut investir dans la politique familiale.**

- **#Fiscalité ... #Services publics #Citoyenneté**

Il faut renforcer les prestations monétaires pour compenser la perte de niveau de vie liée à la présence d'enfants

- Avoir des enfants se traduit, non seulement par des dépenses supplémentaires, mais aussi par une charge en temps qui peut induire des réductions d'activité, et donc de revenu.
- Trop de familles subissent des effets de seuil et perdent brutalement leurs droits, en raison de baisses de plafonds de ressources, ou de sous-indexation. La priorité n'est pas de créer de nouveaux dispositifs ciblés. Ce levier a déjà été actionné, avec des effets cantonnés au court terme, au prix d'un système toujours plus complexe et inégalitaire. Lorsqu'on demande aux allocataires, quelles aides privilégier, les familles plébiscitent les aides financières directes à plus de 50%. **Pour préserver le niveau de vie des familles et éviter leur appauvrissement, une meilleure indexation des prestations familiales serait efficace, ainsi qu'une réévaluation des plafonds d'accès aux prestations.**

#Fiscalité

Il faut permettre aux parents de mieux concilier leur vie familiale avec leur vie professionnelle.

C'est un gain pour les familles, pour les entreprises, pour l'économie du pays. **Plusieurs propositions peuvent être avancées :**

- En termes de petite enfance, il faudrait pouvoir proposer aux parents un congé parental mieux indemnisé, au moins durant la première année de l'enfant. Et ensuite, leur permettre, si c'est leur choix, d'accéder à la crèche ou chez une assistante maternelle, jusqu'à l'entrée en maternelle.
- L'indemnisation et l'extension de la durée du congé enfant malade, au moins pour les enfants en bas âge, permettraient de favoriser la conciliation, tout en limitant le recours aux congés maladie de complaisance.

- Pour les enfants de 3 à 12 ans, une offre suffisante doit être accessible pour l'accueil périscolaire, car c'est une demande forte des familles dans les territoires, qui permet en outre la conciliation avec l'emploi.
- Pour les « aidants familiaux », il faut renforcer le congé de proche aidant en l'indemnisant, en l'allongeant, et en maintenant les droits à la retraite sur la base d'un temps plein.

#Fiscalité ... #Services publics #Citoyenneté

Il faut lutter contre le mal-endettement qui peut frapper n'importe quelle famille.

- Estimés à plus de 6 milliards d'euros, les frais d'incidents bancaires concernent des millions de familles, dégradant ainsi leur pouvoir d'achat, avec le risque au surcroît de les faire plonger dans le mal endettement voire la pauvreté, notamment pour celles qui ont des revenus irréguliers en raison de la flexibilité de leur travail. Suite à nos enquêtes révélant des pratiques abusives des banques, les pouvoirs publics ont réagi, mais il faut aller plus loin. **Il faut généraliser à tous les clients le plafonnement global des frais liés aux incidents de paiement ou aux irrégularités de compte, et rééquilibrer ainsi progressivement le modèle économique de la banque de détail en France qui repose beaucoup trop sur ces frais d'incidents.**
- Pour les familles confrontées aux risques de la vie (tels que les séparations, veuvage, maladie, perte d'emploi), **il faut systématiser une offre d'accompagnement budgétaire pour éviter une dégradation trop importante de leur situation.**

#Fiscalité ... #Services publics #Citoyenneté

Il faut davantage et réellement associer les citoyens et les corps intermédiaires aux décisions publiques.

- Certaines transformations récentes, en particulier liées à la dématérialisation « à marche forcée », éloignent de plus en plus les services publics, de la population. Cela peut entraîner un frein à l'accès aux droits, et renforcer un sentiment d'abandon, tant sur le plan social, que géographique. **A chaque décision d'éloignement de services, il devrait être fait obligation aux autorités publiques d'en évaluer l'impact et de prévoir un dispositif d'accompagnement pour ceux qui en subissent les effets.**
- Le monde associatif peut contribuer à trouver des solutions, en raison de sa proximité territoriale, de son rôle en matière de solidarité mais aussi comme vecteur de fraternité et de sociabilité à travers le bénévolat et l'entraide. Partie intégrante d'une société démocratique, **les associations de petites et de grande taille, doivent être mieux soutenues dans leur composante bénévole comme dans leur composante salariée.**
- Ce sont souvent le court terme et l'urgence qui dictent l'agenda politique, avec une faible implication en amont des corps intermédiaires et peu d'analyse sur l'impact pour la population des mesures envisagées. Cela peut conduire à des décisions manquant parfois de cohérence, sans mise en perspective, qui peuvent produire des



résultats contraires aux objectifs affichés. **D'où l'importance des corps intermédiaires dont le rôle constitue un apport précieux, par leur connaissance de terrain, leur approche globale, leur indépendance d'opinion.**

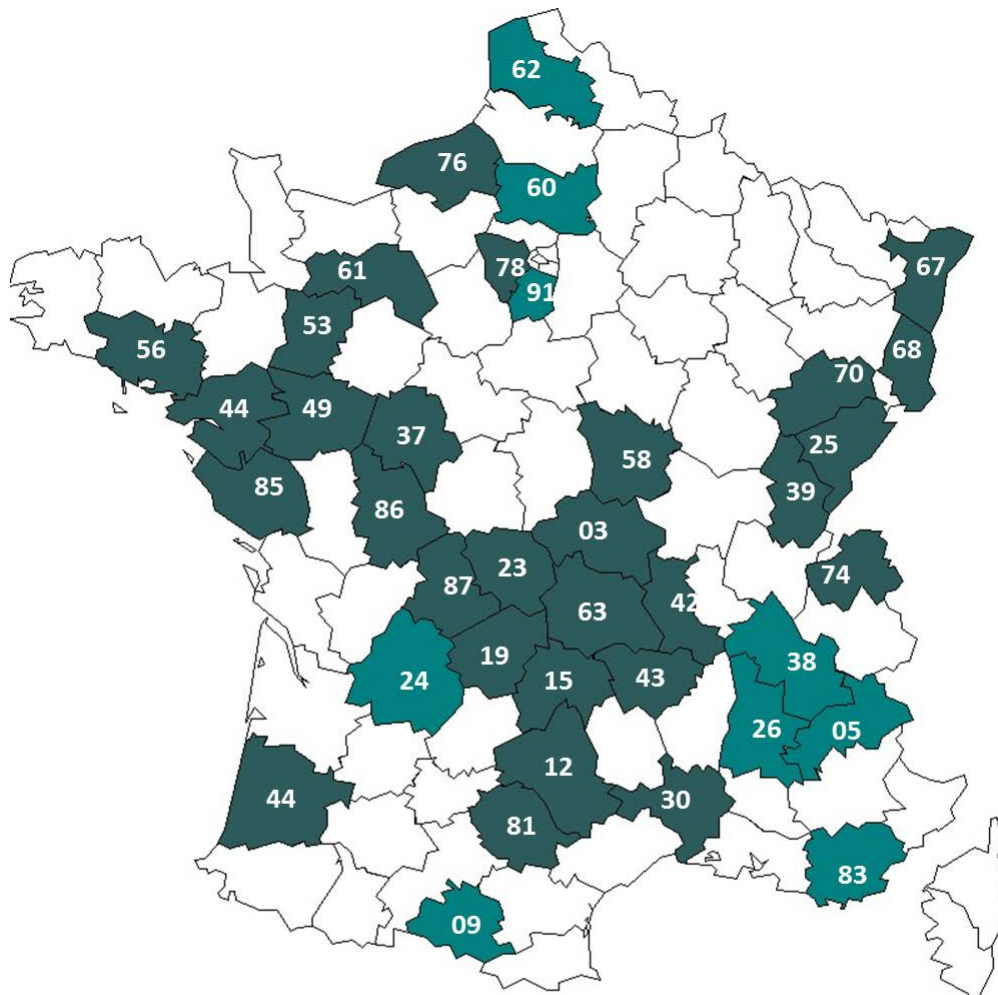
- C'est particulièrement vrai pour la politique familiale qui se situe entre la réalité du quotidien vécu par les familles, et des enjeux globaux (démographie, qualité de l'éducation, de la protection apportée aux enfants, etc.) à moyen et long terme. **Notre fonctionnement démocratique devrait davantage permettre, au niveau national, comme dans les territoires, qu'en amont de toute décision, existe un réel espace de réflexion partagée et de programmation.**
- C'est vrai également dans le champ économique où **les contre-pouvoirs que constituent les associations de consommateurs face aux industriels, devraient être beaucoup plus soutenus par les pouvoirs publics, permettant ainsi de défendre le pouvoir d'achat des familles.**

#Citoyenneté

Retrouvez les constats et propositions de l'UNAF sur granddebat.unaf.fr

Tout un réseau mobilisé

Participation des UDAF au Grand débat national



Participation
 ● Organisatrice ou coorganisatrice
 ● Participante

39 UDAF et 1 URAF ont participé au Grand débat national :
 Questionnaires aux familles, recueil de témoignages, mise à disposition de cahiers de doléances, promotion du grand débat auprès des familles via une campagne sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook), organisation de réunions locales (ateliers, conférences départementales), consultation des mouvements familiaux, des représentants, des salariés, des jeunes (en particulier du réseau des MFR).

Retrouvez toutes les initiatives des UDAF et URAF sur granddebat.unaf.fr

Contribution du Groupe de l'UNAF aux travaux du CESE

L'UNAF a participé aux travaux de la Commission temporaire du CESE, qui a rendu son avis le 12 mars portant **contribution du CESE au Grand débat national** en présence du Premier Ministre et de la Garde des sceaux. Cet avis intitulé « **Fractures et transitions : réconcilier la France** » comprend 18 préconisations dans lesquelles l'UNAF a obtenu de faire inscrire plusieurs points :

- ⇒ Sur la préconisation n°1 relative à l'**éducation**, il a été précisé que le CESE préconise de « renforcer les liens école/familles en développant les espaces parents au sein des établissements ouverts à toutes les familles ».
- ⇒ Sur la préconisation n°3 relative au **pouvoir d'achat**, il a été ajouté « qu'il conviendra de prendre en compte les charges de famille dans les réformes à venir ».
- ⇒ Sur la préconisation n°5 relative à la **justice fiscale**, il a été précisé que la fiscalité « doit prendre en compte les facultés contributives de chacune et chacun. » Cette affirmation renvoie explicitement à la prise en compte dans la fiscalité de la charge d'enfant.
- ⇒ Dans la préconisation n°6.2 relative au **logement**, à l'initiative de l'UNAF, il a été mentionné la nécessité de « rétablir l'intégralité des APL dans leurs montants comme dans leurs modes de calcul ».
- ⇒ Sans que cela ne figure dans le cœur d'une préconisation, l'avis dans sa partie relative au travail mentionne, à l'initiative de l'UNAF « La qualité de vie au travail passe aussi par la compatibilité entre cette dernière et la vie hors travail, notamment par **la prise en compte des salariés et salariés parents en leur permettant d'articuler vie professionnelle et parentalité**. Pour les salariées et salariés parents de jeunes enfants, une réforme doit être engagée pour qu'ils puissent s'inscrire dans un parcours simple et garanti de la naissance à la maternelle, combinant les congés parentaux et les différents modes d'accueil de la petite enfance. »





Union nationale des associations familiales

28 place Saint Georges 75009 PARIS

Tél. : 01 49 95 36 00

www.unaf.fr

 [@unaf_fr](https://twitter.com/unaf_fr)